

HUITIÈME ANNÉE. 14 Avril 1897. NUMÉRO 284

LE VOILE D'ISIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE D'ÉTUDES ÉSOTÉRIQUES

LE SURNATUREL n'existe pas

Directeur : PAPUS
Rédacteur en chef : LUCIEN MAUCHEL
Secrétaires de la Rédaction : P. SÉDIR et Noël SISERA

LE HASARD n'existe pas

Le Numéro : 10 Centimes

ABONNEMENTS France		Administration : 5, rue de Savoie	ABONNEMENTS Union postale	
UN AN	5 fr.	Rédaction : 4, rue de Savoie	UN AN	5 fr.
SIX MOIS	3 —	PARIS	SIX MOIS	3 50
DEUX MOIS	1 —		TROIS MOIS	2 »

A un Néophyte

par IGNOTO

Il nous reste à étudier les lois qui président à une infinité de forces hyperphysiques, lois qu'ignorent la plupart des hommes et même aussi des savants.

Dans le but de rendre plus facile l'étude de ces lois, il faut d'abord faire connaître l'instrument qui peut agir sur ces forces dans la sphère des lois qui les régissent.

Cet instrument c'est le cerveau, avec ses diverses circonvolutions et sa composition compliquée, qui correspondent aux divers états spéciaux de l'homme physique, psychique ou astral, animique et spirituel.

Nous connaissons les diverses contingences de l'homme, dont les principales sont la partie physique, matérielle et tangible, son corps, l'astralité, l'âme complexe et l'esprit.

Chacune de ces parties est douée de potentialités spéciales analogues entr'elles et inhérentes à leur nature.

Parmi ces dernières, une des principales, c'est le pouvoir Volitif, la Volonté.

Sur le plan physique, le cerveau dans sa partie la plus matérielle préside à la volonté, laquelle exagérée devient de l'obstination, de l'opiniâtreté.

La volonté physique (1) est circonscrite au corps dans la partie en contact avec les vaso-moteurs. Par exemple, elle ne peut en aucune façon agir sur le grand sympathique et ses ganglions encore moins sur les organismes extérieurs, lors même que cela serait dans les possibilités du système nerveux volitif, ses manifestations étant localisées dans certains organes.

Quand l'homme physique formule un désir où veut réaliser un projet, l'intellect et surtout l'*habitude* concourent à réunir les meilleures conditions pour les mettre à exécution.

Le corps obéit et fonctionne dans les limites de ses puissances. Toute la machine physique se met en mouvement et agit en quelque sorte *manuellement* d'une façon plus ou moins correcte, selon le développement intellectuel, mais toujours mécaniquement et physiquement tangible.

La volonté physique ne s'extériorise jamais.

Une personne ordonne à une autre de faire telle ou telle chose ce n'est pas

(1) *Note du traducteur*. Par les mots de Volonté physique astrale et spirituelle l'auteur veut sans doute parler des trois Inconscients de la nature humaine.

un acte de volonté, mais bien d'autorité, car la réalisation de cette chose est la conséquence de l'obéissance à l'ordre donné.

La volonté physique emploie comme instrument central le cerveau, en ses parties les plus matérielles, et encore dans le corps elle se limite au système moteur, aux fonctions de certains membres et organes. Elle préside aux conditions de la vie physique et mécanique.

La volonté physique chez l'homme n'est pas supérieure à celle des animaux, sinon en raison de l'intelligence qui peut présider à ses manifestations dans des milieux plus adéquats.

L'animal déchirera sa proie avec les dents. L'homme s'armera d'un couteau et obtiendra le même résultat, et avec des moyens différents, la volonté de trancher se réalisera.

La volonté psychique ou astrale actionne le corps physique tout comme la volonté physique. Mais elle agit tout spécialement sur le corps astral sur le grand sympathique et ses ganglions.

Elle augmente l'influx vital. Elle peut donc influencer tous les organes vitaux Elle augmente à tel point la production de l'influx vital qu'elle peut le transmettre à d'autres organismes.

Les effets de la volonté physique, sont purement réflexes matériels, et tangibles. Les effets de la volonté psychique astrale sont d'un degré supérieur, déjà plus essentiel.

De même que la vapeur d'eau possède un pouvoir expansif de beaucoup supérieur à celui de l'état liquide, de même la volonté astrale a un pouvoir expansif de beaucoup supérieur sans comparaison possible, à la volonté physique.

Les effets du magnétisme, de l'hypnotisme, de la suggestion admis d'ailleurs par tout le monde sont les multiformes manifestations de la volonté astrale.

Elle agit d'abord sur l'organisme pour accumuler l'influx vital, par l'intermédiaire des organes spéciaux, et ensuite sur le cerveau, considéré comme instrument émetteur et directeur, dans ses parties les moins matérielles, les circonvolutions spéciales et probablement la substance grise.

Les yeux sont les conducteurs de l'émission.

Non seulement la volonté astrale peut dominer la volonté physique chez le même individu, mais encore elle peut capter celle d'autrui.

La preuve que le plan astral domine le plan physique, que la volonté astrale commande à la volonté physique, consiste dans les effets de suggestion qui annihilent toute volonté physique et modifient les sensations inhérentes à tous les sens physiques.

La suggestion est la domination de l'astral sur le physique. C'est ainsi que le cerveau *inférieur* et l'organisme obéissent à la volonté astrale.

La preuve de cette domination s'appuie sur ces faits, que la douleur peut être supprimée et que certaines nécessités inférieures peuvent être modifiées.

Les yoguis sont réfractaires à la douleur et vivent des mois entiers sans toucher à aucun aliment.

Les phénomènes de suggestion sont assez connus, classiques même pourrait-on dire, pour nous dispenser de les énumérer.

Le suggestionné perd la libre disposition de la volonté physique et le pouvoir sur le cerveau inférieur est dominé par la volonté astrale de celui qui le suggestionne.

Il n'a plus conscience de ses actes et ses sens physiques sont modifiés à un degré tel, qu'ils perçoivent ce qui n'existe pas physiquement.

Il conserve cependant le souvenir de cette aberration sensorielle.

Si sur un carton blanc, il a vu un paysage, sur le même carton et non sur un autre, il le verra toujours, étant en état de suggestion.

Ici se pose une question du plus haut intérêt et qui, à notre connaissance, n'a pas encore été traitée, à savoir si la volonté physique du suggestionné obéit réellement à la volonté astrale du magnétiseur, ou

ou si la volonté physique neutralisée par une intervention objective, obéit à la volonté astrale du sujet, laquelle peut agir, puisque la volonté physique est momentanément impuissante.

Plusieurs faits tendraient à prouver cette domination de la volonté astrale, puisqu'elle conserve le souvenir de ce qui a été dit ou fait pendant l'état de suggestion, et uniquement en cet état, c'est-à-dire pendant que dominait la volonté astrale.

Ce souvenir ne persisterait pas, si la volonté astrale n'avait dirigé les actes,ou tout au moins actionné consciemment le cerveau, dans ses parties les moins matérielles qui à leur tour ont agi sur les parties inférieures et sur le système vaso-moteur.

L'exemple du carton blanc démontre irréfutablement la réalité astrale de l'image, car si elle n'existait pas, le sujet pourrait la voir *sur n'importe quel* carton.

Cette image peut être perçue uniquement *par l'astralité* humaine, libre volontairement où inconsciemment du plan matériel physique inférieur qui est limité aux sens matériels du corps.

Ces sens sont modifiés dans leurs perceptions quand ils sont modifiés par leurs analogues du corps astral.

Le tact, la vision et l'ouïe sont complètement modifiés par la volonté astrale.

Il y a peu d'étudiants en occultisme qui aient expérimenté avec succès le fait suivant.

Respirer un flacon d'ammoniaque sans être incommodé en rien par la causticité des vapeurs.

Par l'usage des miroirs magiques on habitue l'œil à percevoir l'astral, ou plutôt on développe la volonté astrale par l'emploi méthodique du miroir.

Les « changements de personnalité » et un grand nombre de médiumnités peuvent-être attribués à l'action de la volonté astrale sur la volonté physique, domination qui se produit chez les médiums par une sorte d'automagnétisation ou chez d'autres personnes pour des causes ignorées jusqu'à présent, quoique pathologiques chez quelques-uns.

Dans une prochaine étude nous traiterons de la volonté astrale sur les plans supérieurs.

Traduit de l'espagnol par SAINT-LANNES
S∴ I∴ T.6.

(De la *Luz Astral*, Buenos-Ayres, 1897.)

LES DIABLOMANES

Notes d'un Occultiste

(*suite*)

(Voir *Voile d'Isis*, nos 244, 245, 261, 270, 275.)

Que d'événements depuis mon dernier article ! La *France militante* et la *Revue Mensuelle* ont fait la culbute. Cette dernière en fusionnant avec la *France chrétienne*... pour la continuation des mêmes niaiseries.

∴

Puis,voilà enfin réglée cette mystérieuse affaire Diana Vaughan ; c'était une fumisterie qui laisse loin derrière elle celles de Lemice-Terrieux. Pendant douze années le monde entier a été la dupe d'un audacieux aventurier..... Mais tout a une fin !

La belle machine de guerre aux rouages si compliqués qui fonctionna si longtemps s'effondre dans la boue, et quelle boue ! Une fange plutôt, bouillabaisse immonde confectionnée par deux Marseillais dont l'un, tout au moins, le sieur Taxil, a fait de son nom le synonyme d'infamie dans le sens le plus bas et le plus dégradant, s'il y a des degrés dans l'ignoble...

∴

Durant de longues années, tout le clan des esprits étroits a profité des mensonges de cet individu pour baver sur l'Occultisme et ses adeptes. Quelle différence pourtant entre les marchands de papiers salis et les hommes qui prodiguent leur cœur,

leur vie, leur science, leur argent, pour explorer l'*Inconnu*! Alors que les seconds brandissent le flambeau de la *Vérité*, les premiers n'ont pour but que l'exploitation de l'infantile bêtise de la pauvre Humanité ; ils savent bien que celle-ci, croyant à peine en Dieu, se courbe avec terreur devant la seule évocation de ce néant qu'on a appelé le *Diable* ! « *Perversa Ecclesia tenet faciem Diaboli.* »

⁂

J'avoue avoir eu une grande désillusion le 19 avril. Je croyais voir une intéressante figure de femme si parfaitement stylée en son imposture qu'elle eût paru tout à fait véridique. Hélas, l'intérêt annoncé n'a été que nausée : je n'ai vu qu'une troupe de honteux cabotins, avec, comme premier rôle, Taxil ! Un paillasse au lieu d'une criminelle.

Que vont dire maintenant les de la Rive, les Mustel, les Brettes, les Bessonies, les Fava et *tutti quanti* ? Se contenteront-ils de dévorer leur dépit, assis piteusement sur le monceau de leurs déjections ? Non ! M. de la Rive trace déjà (timidement, il est vrai) un plan de conduite : *il doit y avoir quelque chose là-dessous, cherchons le quelque chose.*

Vous verrez que ces gens-là ne voudront pas avoir tort et qu'ils appliqueront en conscience le sinistre : « Mentez, mentez, il en restera toujours trace. » S'ils n'ont pas inventé le mensonge, ils en ont profité. Tout n'est-il pas bon pour taper sur les occultistes et les Francs-Maçons ?

(A suivre.)

LUD RHODOPHORE.

Le Gérant : CHAMUEL.

Tours et Mayenne. — imp. E. Soudée.

